

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 332 du 18 juillet 2013**

## **Communiqué du SNTRS-CGT à propos du rapport de la mission d'inspection interministérielle sur l'IRD**

### **Pour un IRD fort ! Non à la dissolution ! Non à la baisse des expatriations !**

Pour le SNTRS-CGT, le rapport d'inspection sur l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) n'apporte rien de nouveau à la vision que nous avons déjà de la situation. Dans ce rapport, nous sommes choqués qu'il n'ait été fait référence qu'une seule fois au Conseil Scientifique (CS) de l'IRD. Pourtant, dans son Compte Rendu du 14 avril 2010, le CS de l'IRD faisait déjà état du décalage entre son avis et les choix faits par la Présidence de l'IRD dans la politique d'expatriation, la conception des nouveaux outils du partenariat (Laboratoire Mixte International, Programme Pilote Régionaux) et recommandait une meilleure articulation avec l'Agence de l'Institut de Recherche sur le Développement (AIRD). Dans son bilan 2008-2012, le CS mettait en avant le besoin d'une meilleure synergie avec les autres acteurs nationaux de la recherche, par une meilleure articulation des dispositifs. Il faisait aussi état de l'évolution du contexte national de la recherche avec notamment la mise en place de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) et de l'UMRisation qui réduit la lisibilité de l'institut.

Pour le SNTRS-CGT, il faut tout simplement un IRD fort, identifié comme acteur incontournable de la recherche pour le développement. Reconnaître cette ambition et cette responsabilité à l'IRD doit obligatoirement s'accompagner de moyens conséquents. Quoiqu'il en soit, nous rejetons la solution 1 (dissolution) envisagée dans le rapport d'inspection. Nous la rejetons, car l'existence de l'IRD depuis plus d'un demi siècle a permis aux agents de l'IRD de se forger une identité forte et un savoir-faire important qui a aidé la recherche dans de nombreux pays défavorisés à atteindre un niveau remarquable. La solution 2 (maintien de l'opérateur de recherche et abandon de l'AIRD), n'est acceptable qu'en respectant deux conditions : pas de licenciements dans les représentations et pas de réduction du nombre d'expatriations, qui, au contraire devrait augmenter, ce qui implique un renforcement des crédits de l'IRD ! Les partenariats forts au Sud, surtout dans les pays défavorisés, ne sauraient se contenter de missions de longue durée. Réduire l'expatriation ce serait nous empêcher de faire notre travail et nous condamner à terme pour manque de lisibilité... C'est aussi la clé de l'engagement des personnels de l'IRD sur le terrain. Dans sa contribution à la réflexion stratégique de juin 2010, le CS soulignait que les affectations des agents IRD permettaient de maintenir un réseau de coopération scientifique avec les chercheurs du Sud unique au monde, apprécié par les instances d'évaluation du Sud qui sont de plus en plus exigeantes.

Il faut aussi que les fonctions d'appui (communication, valorisation, formation), que l'AIRD s'était accaparées, reviennent dans le giron de l'opérateur de recherche.

Pour affirmer le rôle de l'IRD, renforcer son identité, être plus lisible et améliorer les conditions de travail des collègues du siège, nous considérons que le projet de nouveau siège à Marseille est un objectif essentiel. Pour nous, ce projet montrait la volonté de l'Etat de maintenir et développer l'IRD. En dépit de l'enthousiasme des collectivités locales, le représentant du MESR au dernier CA nous a fait comprendre que la conjoncture budgétaire faisait repousser l'opération initialement prévue pour 2015.

**La situation mérite débat, et les personnels de l'IRD doivent dire ce qu'ils pensent. Le SNTRS-CGT s'engage à initier prochainement des AG avec l'ensemble du personnel pour débattre de notre avenir.**

Villejuif le 18/07/2013